

A NE PAS PUBLIER OU DIFFUSER AUX ETATS UNIS, AU CANADA, AU JAPON OU EN AUSTRALIE

Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'au jeudi 8 octobre 2009 à 17h45

Les informations ci-jointes constituent des informations réglementées telles que définies dans l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Absorption de 93,19 % de l'offre publique de souscription Deceuninck - Lancement demain du placement privé des scrips

- 80.327.304 nouvelles actions souscrites par l'exercice de droits de souscription préférentiels transférables
- Placement privé de 1.468.174 scrips dès demain

Hooglede-Gits, le 8 octobre 2009. La SA Deceuninck annonce, dans le cadre de son offre publique de souscription de 86.200.000 actions nouvelles sur la base de 4 nouvelles actions par action existante à un prix de souscription de 0,98 EUR par action, avoir obtenu des souscriptions à concurrence de 80.327.304 nouvelles actions par le biais de l'exercice de droits préférentiels. Ceci représente une absorption d'approximativement 93.19% de la taille de l'offre de 84.476.000 EUR.

La période de souscription des droits préférentiels a pris fin le mercredi 7 octobre 2009. Les 1.468.174 droits préférentiels qui n'ont pas été exercés à l'expiration de la période de souscription seront automatiquement convertis en scrips et seront mis en vente le 9 octobre 2009 dans le cadre d'un placement privé réservé aux investisseurs institutionnels.

Les investisseurs qui achètent des scrips s'engagent irrévocablement à exercer les scrips et à souscrire 4 nouvelles actions par scrip à un prix de souscription de 0,98 EUR par action.

La négociation des actions de la SA Deceuninck sur Euronext Brussels sera temporairement suspendue pendant la durée du placement privé des scrips et reprendra une fois l'annonce des résultats du placement.

Les résultats du placement privé et le résultat final de l'offre publique de souscription seront annoncés par le biais d'un communiqué de presse le 9 octobre 2009 et seront publiés dans les journaux le samedi 10 octobre 2009.

Le paiement du prix de souscription, la réalisation de l'augmentation de capital ainsi que l'admission à la négociation des nouvelles actions et strips VVPR sur Euronext Brussels sont attendus le 14 octobre 2009.



À propos de Deceuninck

Designer et producteur international de premier plan, Deceuninck est producteur des systèmes de menuiserie de haute qualité, de bardage et d'habillage de toiture, applications d'intérieur et de jardin. La technologie de base de l'entreprise réside dans l'extrusion PVC et le matériau composite breveté Twinson. Son processus de production de haute technologie est verticalement intégré et regroupe le compoundage, la fabrication des outils d'extrusion, l'extrusion des joints et des profilés, l'impression, le plaxage PVC et la technologie de thermolaquage brevetée Decoroc.

Le Groupe est actif dans plus de 75 pays, compte 35 filiales (de production et/ou de vente) réparties à travers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie et emploie 2.955 ETP (y compris les travailleurs temporaires), dont 720 en Belgique. En 2008, Deceuninck a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 630 millions d'euros.

(Fin du communiqué de presse)

* * *

Note à la rédaction: Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec:

DECEUNINCK, Ludo Debever, Investor Relations Manager, tel. 051/23 92 48 of 0473/55 23 35, e-mail: ludo.debever@deceuninck.com. www.deceuninck.com

La présente communication ne constitue ni une offre de vente ni la proposition d'une offre d'achat de titres de la SA Deceuninck conformément au droit belge ou au droit d'une autre juridiction quelconque. Les investisseurs ne peuvent pas souscrire à des titres quelconques auxquels il est fait référence dans le présent avis sur la base de l'information y reprise. Un prospectus comprenant des informations détaillées sur la SA Deceuninck sera disponible, après approbation par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, sur le site web de la SA Deceuninck.

Aucune vente de titres n'aura lieu dans quelque juridiction que ce soit au sein de laquelle pareille offre, invitation ou vente serait illégitime sans enregistrement ou approbation préalable sur la base de la législation financière de pareille juridiction. Le présent avis ne constitue pas une offre de vente de titres aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. Les titres ne sont ni ne seront enregistrés sous le 'US Securities Act de 1993', tel qu'amendé, et ne peuvent pas être offerts ni vendus aux Etats-Unis d'Amérique sauf enregistrement ou exonération d'enregistrement conformément à cette législation. Aucune communication ou information sur l'augmentation de capital de la SA Deceuninck ne peut être diffusée au sein du public dans des juridictions autres que la Belgique, où l'enregistrement ou l'approbation préalable est requis(e) à cette fin. Aucune démarche n'est ou ne sera entreprise en matière d'offre de droits de préférence, de scripts ou d'actions en dehors de la Belgique dans une juridiction quelconque où pareille démarche serait requise. L'émission, l'exercice ou la vente de droits de préférence, de scripts, et la souscription ou l'achat d'actions, de droits de préférence ou de scripts sont soumis à des restrictions légales ou réglementaires spécifiques dans certaines juridictions. La SA Deceuninck ne peut être tenue responsable en cas de violation par toute personne de ces restrictions. Le présent document ne constitue ni un document d'offre ni un prospectus en vue d'une offre de titres de la SA Deceuninck. Les investisseurs ne peuvent accepter aucune offre, ni acquérir aucun titre auquel il est fait référence dans le présent document, à moins qu'ils ne le fassent sur la base de l'information contenue dans le prospectus à publier ou le document d'offre à distribuer par la SA Deceuninck. Le présent document ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de tout titre et ne peut servir de base pour quelque contrat ou décision d'investissement que ce soit.